

LES PAYSAGES

La notion de paysage ne se limite pas au site classé et protégé qui n'est qu'un objet spectaculaire, point de vue du promeneur et point de mire du photographe ou une plateforme servant à la contemplation du panorama qui lui n'est pas classé et peut subir toutes sortes de transformations ...

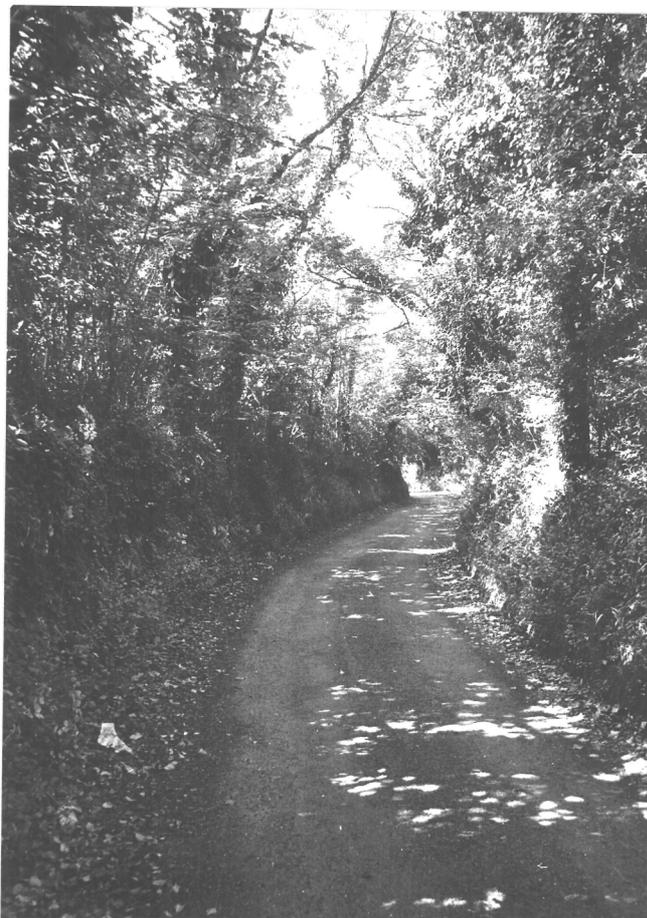
Le paysage est au contraire l'ensemble d'un territoire que l'on parcourt et comme tel support d'une succession de sensations physiques incluant aussi bien la vue que l'ouïe ou l'odorat : un des caractères les plus séduisants de l'île, c'est la variété des chants d'oiseaux et les multiples senteurs que l'on y respire, suivant les saisons.

La description des sites de l'île, comprise elle-même comme un paysage total, va donc présenter les voies de communication, les points de vue, les paysages naturels, ruraux et architecturaux afin d'en montrer la diversité, mais aussi afin de mettre en lumière, l'équilibre qui existe entre ces différents éléments. Il est ainsi évident que la présence de la mer est un facteur d'unité ; mais par sa configuration physique, l'île, longue bande rocheuse orientée Nord/Sud et de coupe dissymétrique, présente une nette disparité entre la côte Ouest, versant assez abrupt et battu par les vents dominants, et la côte Est, au versant doux, abrité et propice au développement de la végétation et de l'agriculture. D'autre part le développement de " l'urbanisation " dans le temps explique la concentration de l'habitat résidentiel (et non proprement rural), sur le centre, le long des bras Nord (passage du Trec'h) et Ouest (la plage), puis Est et gagnant progressivement la pointe Sud. Le tracé de la route principale de l'île (voie communale n°5) qui serpente d'une pointe à l'autre le long de la ligne de crête illustre bien ce développement " par bras ".



1/9A - Voie communale n°1, chemin de la pointe du Trec'h. C'est l'ancienne voie d'accès au bourg, qui de plus desservait des carrières. Elle est aujourd'hui bordée par une végétation récente d'épineux et de résineux.

13/5 - Voie communale n°3. Ce chemin ombragé de feuillus circule dans le fond du versant Est de l'île. De là partent de nombreux sentiers qui conduisent aux grèves de la côte Est.





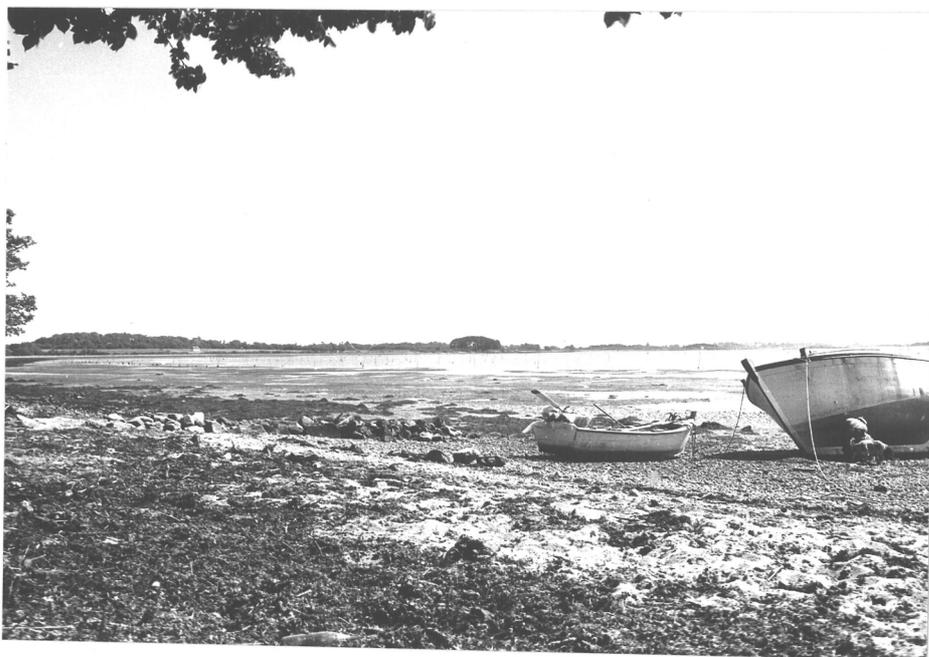
8/34A - Voie communale n°2 : c'est une petite route très ombragée qui mène à la pointe de Brouël.



8/35A - Sur son parcours elle longe l'anse du Gueric.



8/6A - Descendant du village de Kerno, le sentier conduit tout d'abord à une clairière où est installée la fontaine.



8/8A - Puis il débouche, à son extrémité Est, sur la grève et fait découvrir ce calme paysage marin.



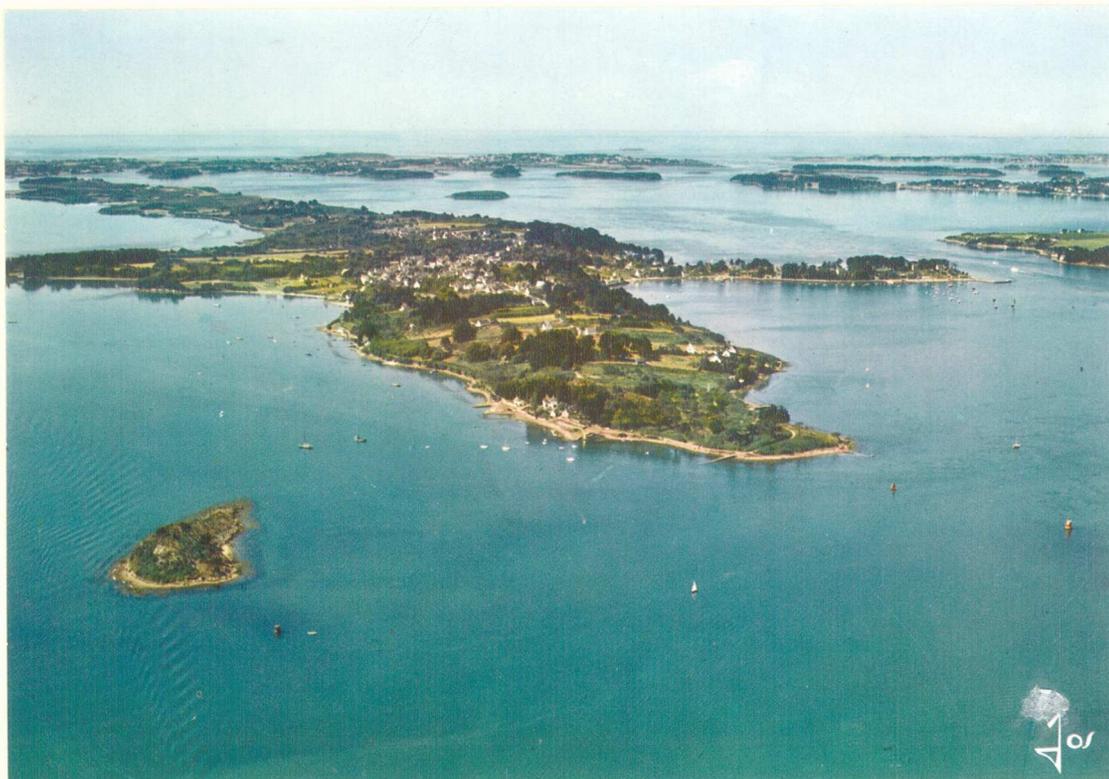
6/34 - Voie communale n° 3 au carrefour du Rest. Ici la végétation et l'architecture se mêlent, mais dans des proportions inverses de celles de l'agglomération.



6/21 - La rue du Poul Fanc: une ruelle à la limite des paysages urbain et naturel de l'île.



7/21 - Cette venelle conduit du village de Kerno au petit dolmen. La photographie est prise vers l'Est.



Carte postale - La vue d'avion prise de la pointe Nord vers le Sud montre bien la forme de l'île, la répartition des centres d'habitat et des espaces de végétation. Elle a cependant tendance à enjoliver, montrant l'ensemble et non le détail.



5/15 - La pointe du Trec'h, vue de la mer. Le site est classé et comme tel n'a reçu aucune construction autre que la croix, qui apparaît comme un amer.

Végétation de landes d'ajoncs et bruyères avec quelques résineux.

1/15 A et 16 A - Vue panoramique vers l'Est prise de la pointe du Trec'h.





8/36A - Anse du Guéric, vue vers l'Est. Les villas récentes sont malheureusement bien plus visibles que la ferme ancienne de Kerbilio.



9/22 - Anse du Guéric, vue vers le Nord-Ouest : à l'arrière-plan l'étagement de l'agglomération.



9/30 -

BROUEL - Une prairie et un champ de blé, c'est le paysage rural de Brouel.



9/32 -



13/9 - La grève du Vran, très plate, avec son petit bouquet de pins, illustre bien les paysages paisibles de la côte Est.



- 3/33 - KERNO - paysage rural au-dessus du Salzen. C'est un des rares champs encore cultivés de l'île.



7/11 - Entre Kerno et Penn-Hap, cet ancien champ dont il reste encore les talus et qui est gagné par les graminées sauvages, attend peut-être une villa ...



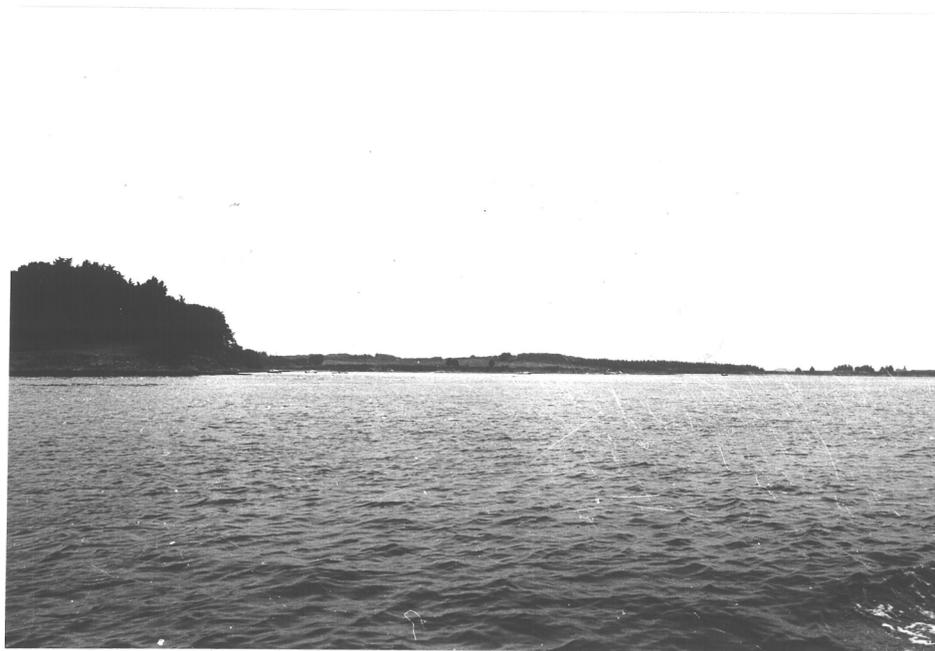
3/3 - Côte Est : La grève de PENN-HAP.



3/21 - PENN-NIOUL versant Est : la végétation s'y concentre sur le côté abrité.



4/21 - PENN-NIOUL - vue de la mer. Le caractère sauvage de cette partie de l'île apparaît bien ici, mais les pylônes s'y intègrent mal.



4/24 - La côte Est vue de la mer à partir de Penn-Nioule ; douceur de formes de ce versant abrité.



3/30 - Paysage d'anciens champs enclos abandonnés, au sommet de Penn-Niou. L'endroit est menacé par la construction d'un lotissement...



3/32 - Le chemin qui conduit à Penn-Niou est bordé de murets de pierre sèche. On y découvre la côte Ouest, plus sauvage que l'autre versant.



4/9 - La côte Ouest vue de la mer, vers le Sud : déjà y apparaissent de nombreuses taches blanches de villas.



4/8 - L'anse du Dreher, la plage, avec ses amoncellements de villas disparates.



Carte postale - Cette vue de la partie Ouest de l'agglomération, au flanc de la colline que montent la rue des Escaliers et la rue Neuve illustre particulièrement bien la notion de paysage architectural. Le jeu des surfaces blanches et bleues est dû à la disposition des maisons : façades au Sud, Sud-Ouest vers le soleil, ou parallèles aux rues. On y notera aussi que les maisons les plus anciennes ont de hauts pignons découverts et des souches de cheminée au dessin très adouci par une corniche supérieure en pente.